

Paris, le 30 juillet 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etat des lieux de l'accès du public aux espèces : confirmation de leur très bonne accessibilité

La Banque de France et le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance ont récemment mis à jour leur [rapport](#) sur l'état des lieux de l'accès du public aux espèces en France métropolitaine. Celui-ci vient confirmer de manière objective l'excellente accessibilité des Français aux espèces via le réseau de distributeurs de billets (DAB) et de points de délivrance d'espèces.

Avec près de 99% de la population métropolitaine résidant dans une commune équipée d'au moins un DAB ou dans une commune située à moins de 15 minutes en voiture de la commune équipée la plus proche, la situation de l'accès aux espèces en France est stable et très satisfaisante.

La mise à jour de ce rapport confirme par ailleurs que la géographie de l'équipement de DAB est « vivante », les banques adaptant leur parc aux besoins et aux usages de leurs clients : depuis l'année dernière, si on a pu observer des fermetures de DAB dans 49 communes, 33 communes qui ne comptaient aucun distributeur ont été équipées d'un ou de plusieurs DAB.

En parallèle, les services complémentaires de distribution d'espèces, par des commerçants ou des débitants de tabac par exemple, continuent de progresser (25 536 points d'accès privés à fin 2019, +10.1% en un an) et contribuent aussi à l'accessibilité aux espèces dans certains territoires, en milieu rural par exemple.

Pour Frédéric Oudéa, président de la Fédération bancaire française : « Le dispositif actuel d'accès aux espèces est très efficace en France. Les banques rendent leurs services de paiement disponibles sur tout le territoire, qu'il s'agisse des espèces ou des paiements par carte notamment avec le sans contact qui augmente fortement. Dans la crise sanitaire, l'activité de paiements a prouvé sa résilience opérationnelle. Cet excellent résultat est le fruit d'un engagement puissant des banques, de leurs salariés et des professionnels du secteur. »

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU: 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicedepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)